

Stationnement sur rue de nuit

RETRAIT DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS AUX DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE DANS LA NUIT DU 19 AU 20 MARS

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 21 mars 2017 – En raison d'un problème technique, les détenteurs d'une vignette de stationnement de nuit n'ont pas reçu de courriel les avisant d'une opération de déneigement durant la nuit du dimanche 19 mars au lundi 20 mars.

La Ville de Saint-Hyacinthe procédera donc au retrait des 38 constats d'infraction émis aux détenteurs d'une vignette de stationnement de nuit. Seuls les citoyens ayant déjà acquitté leur amende et les frais administratifs doivent communiquer avec la cour municipale au 450 778.8319.

Nous nous excusons des incon vénients liés à ce problème technique.

– 30 –

Source : Direction des communications
450 778.8304